

ROYAUME DU MAROC



المندوبية السامية للتخطيط  
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE DE RABAT  
SALE KENTRA

***Indice des Prix à la Consommation (Base 100 : 2017)***

***Ville de Rabat***

***Rapport Annuel de l'année 2022***



# SOMMAIRE

I.	Introduction.....	4
II.	Réforme de l'IPC.....	5
III.	Définition et objectifs de l'IPC.....	5
A.	Définition.....	5
B.	Objectifs.....	5
IV.	Evolution de l'IPC durant l'année 2022.....	6
A.	Evolution mensuelle de l'indice de la ville de Rabat et de celui du National.....	6
B.	Evolution mensuelle de l'IPC à Rabat 2021-2022.....	7
C.	Evolution mensuelle des indices : général, alimentaire et non alimentaire de la ville de Rabat.....	8
D.	Evolution annuelle de l'indice général durant la période 2017-2022.....	9
E.	Evolution annuelle de l'indice par division de produits entre 2021 et 2022.....	9
F.	Evolution annuelle de l'indice par villes entre 2021 et 2022.....	11
V.	Conclusion.....	13
	ANNEXES.....	14
I.	Aspects méthodologiques de l'IPC.....	15
A.	Population de référence.....	15
B.	Panier de l'indice.....	15
C.	Champ géographique.....	15
D.	Coefficients de pondération.....	15
E.	Nomenclature.....	17
F.	Périodicité de l'enquête.....	17
G.	Zones d'observation.....	17
H.	Points de vente.....	18
I.	Formule de calcul.....	18
II.	Liste des tableaux annexes.....	19

## I. Introduction

La finalité des indices des prix consiste à mesurer d'une façon globale la variation des prix à un stade donné de commercialisation. Grâce à cette propriété, ils permettent de suivre la conjoncture économique, de faire des comparaisons dans le temps et dans l'espace et d'évaluer le pouvoir d'achat du consommateur.

De par ses missions, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) réalise une enquête permanente sur les prix à la consommation dont les données servent de base pour le calcul mensuel de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC). Cet indice permet de mesurer, entre deux périodes, la variation du niveau général des prix des biens et des services acquis par la population de référence à des fins de consommation.

Dans le présent rapport, nous mettrons la lumière sur la dernière réforme de l'IPC qui utilisera 2017 comme année de base au lieu de 2006, ensuite nous rappellerons les principales caractéristiques de l'indice des prix à la Consommation (IPC) : définition, aspects méthodologiques, formule de calcul, zones d'observation et points de vente ; enfin on va aborder les principaux résultats relatifs à cet indice et son évolution au niveau de la ville de Rabat par rapport au Maroc et par rapport aux autres villes du Royaume durant l'année 2022.

## II. Réforme de l'IPC

En application du décret n° 2.19.1083 publié au Bulletin officiel n° 6880 du 7 mai 2020 fixant les éléments entrant dans la composition du nouvel indice des prix à la consommation base 2017 et qui abroge le décret n° 2.09.529 relatif à l'indice des prix à la consommation base 2006, le Haut-Commissariat au Plan a procédé à la publication du nouvel indice des prix à la consommation base 2017 à partir du 20 mai 2020.

Il est à rappeler que la réforme de l'indice des prix à la consommation s'impose en raison des changements, au cours des dernières années, des habitudes de consommations des ménages marocains et du développement de nouvelles approches méthodologiques en la matière. Elle a été rendue possible grâce à la disponibilité des données actualisées fournies par l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages réalisée en 2014 et par le recensement de la population et de l'habitat du 2014.

La réforme de 2017 est la 5<sup>ème</sup> génération des réformes des indices des prix à la consommation depuis l'indépendance du Maroc. Elle s'articule autour de plusieurs axes:

- ✚ Sur le plan de la couverture géographique, le champ a été élargi pour couvrir 18 villes représentant toutes les régions du Royaume, au lieu de 17 villes précédemment.
- ✚ Actualisation et élargissement du panier de référence pour contenir 546 articles et 1391 variétés au lieu de 478 articles et 1067 variétés dans le panier de l'indice précédent.
- ✚ Les pondérations des différents produits ont été également actualisées sur la base des nouvelles données sur les structures de la consommation.
- ✚ Lors de cette réforme, le HCP a adopté la technique CAPI (Computer Assisted Personnel Interview) ou (Interview Personnelle Assistée par Ordinateur) afin d'obtenir des informations sur le terrain, où le chercheur interroge face à face l'enquêté à l'aide d'une tablette, il lit les questions à l'écran, écrit les réponses au clavier et enregistre les réponses aux questions. Parmi les avantages de cette technologie :
  - Examen automatique des réponses, Test de Cohérence,
  - Transmission instantanée de données via Wi-Fi,
  - Gagner du temps et réduire le risque d'erreurs.

## III. Définition et objectifs de l'IPC

### A. Définition

L'Indice des Prix à la Consommation est un indicateur social et économique couramment utilisé pour mesurer les variations dans le temps et dans l'espace du niveau général des prix des biens et services acquis ou utilisés par les ménages pour la consommation. C'est une mesure synthétique des évolutions des prix de détail.

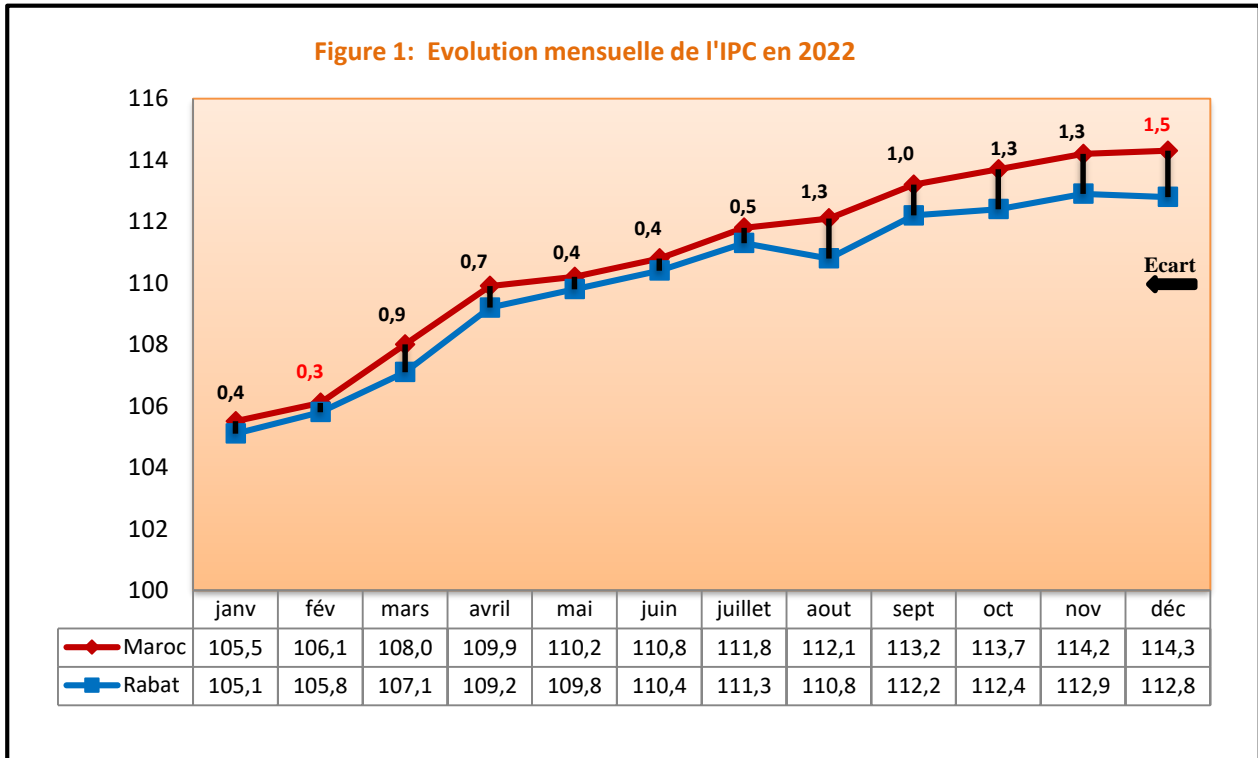
### B. Objectifs

L'Indice des Prix à la Consommation sert à des fins très diverses, telles que :

- ✚ Mesurer la variation relative entre deux périodes des prix de détail ;
- ✚ Fournir une mesure moyenne de l'inflation de l'ensemble de l'économie ;
- ✚ Elaborer et évaluer la politique monétaire et fiscale, ainsi que les politiques commerciales et le taux de change ;
- ✚ Analyser la conjoncture économique et actualiser les différentes séries et agrégats économiques.

## IV. Evolution de l'IPC durant l'année 2022

### A. Evolution mensuelle de l'indice de la ville de Rabat et de celui du National



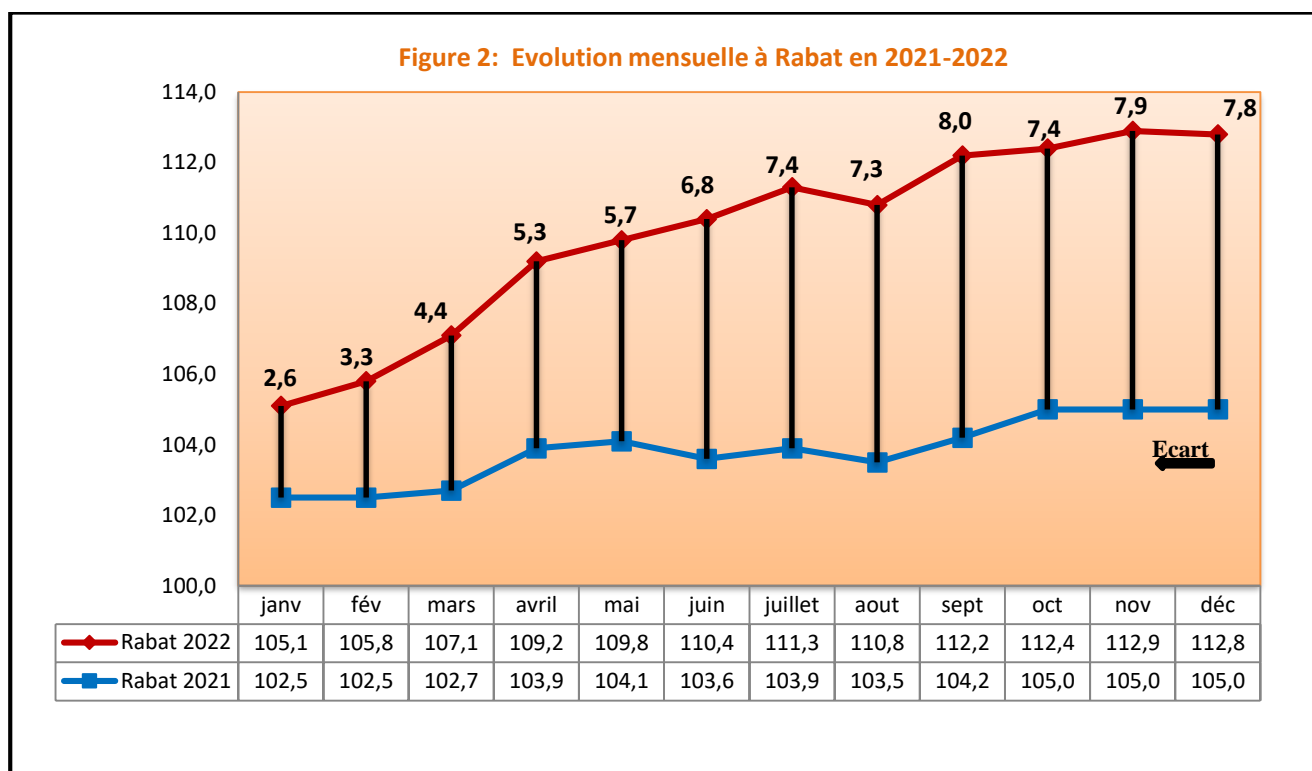
Source : HCP

Au cours de l'année 2022, l'indice des prix à la consommation a passé de 105,1 point en janvier à 112,8 en décembre 2022 contre respectivement 105,5 et 114,3 point à l'échelle nationale. Cette variation s'est effectuée dans une fourchette allant d'un minimum de 105,1 point au cours des mois de janvier à un maximum de 112,9 point atteint au mois novembre.

Pour les taux de variation, quant à eux, ils ont oscillé entre 0,1% au début de l'année et -0,1% au mois de décembre, contre 0,0% et 0,1% au niveau national. En effet, cette évolution a été caractérisée par des fluctuations cycliques irrégulières avec une tendance modérée à la hausse, marquée par des baisses remarquables enregistrées durant les mois d'août et décembre de 0,5% et 0,4% pour la ville de Rabat.

En terme d'écart absolu, le niveau mensuel de l'IPC général de la ville de Rabat durant l'année 2022 reste globalement en dessous de celui atteint au niveau national avec des écarts variant dans une fourchette allant d'un minimum de 0,3 points enregistré au cours des mois de février à un maximum de 1,5 points enregistré au cours de mois de décembre 2022 (figure 1).

## B. Evolution mensuelle de l'IPC à Rabat 2021-2022



Source :

HCP

L'indice moyen des prix à la consommation se distingue, au cours des trois premiers mois de 2022, par une augmentation modérée de 3,3% par rapport à la même période de l'année 2021. Cette évolution est due principalement à la hausse de l'indice des « Produits alimentaires » de 5,6% et à la hausse de l'indice du « Transport » de 6,0%.

L'écart s'est élargi de 6,1% durant la période avril à juillet de l'année 2022 avec 6,1%, rapport à la même période en 2021, en raison de l'augmentation de 9,3% pour l'indice des « Produits alimentaires » et de 13,6% pour les « Transports ».

Durant les 5 derniers mois de l'année 2022, l'écart s'est élargi considérablement de 7,3% rapport à la même période en 2021, due essentiellement à la hausse l'indice des « Produits alimentaires » de 13,0% et de l'indice des « Transports » de 11,9%.

De manière générale, on peut dire que les fluctuations observées au niveau de l'indice des prix à la consommation durant l'année 2022, sont principalement dues aux variations enregistrées au niveau de l'indice des « Produits alimentaires » et des « Transports » notamment les prix des carburants (figure 2).

### C. Evolution mensuelle des indices : général, alimentaire et non alimentaire de la ville de Rabat

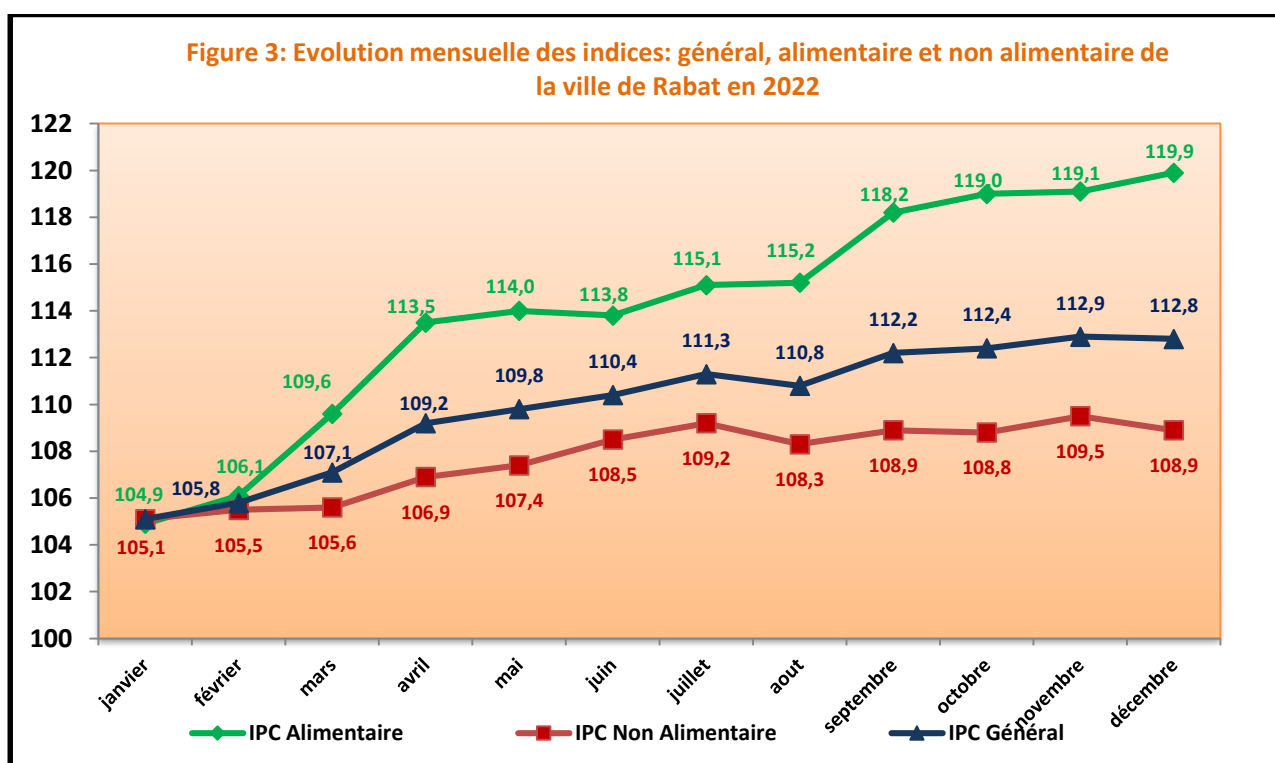
L'IPC comprend deux grands groupes de la nomenclature des biens et services : les produits alimentaires et les produits non alimentaires.

Malgré la baisse tendancielle de leur part dans le budget des ménages, les dépenses d'alimentation occupent toujours une place de choix. Elles représentent 34,68% du budget des ménages urbains dans la ville de Rabat, selon les données de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses de ménages de 2013-2014, donc toute augmentation du prix de cette catégorie de dépenses ne peut que se répercuter sur le niveau de l'IPC et par conséquent sur le pouvoir d'achat.

L'année 2022 a été marquée par des variations cycliques due essentiellement à la hausse de l'indice alimentaire de 3,4% et 3,5% en mois de mars et mai, suivi d'une légère baisse des prix de 0,2% au cours de mois de juin, puis une reprise vers la hausse au cours des mois de juillet jusqu'au décembre avec des variations respectivement d'ordre de +1,2%, +2,6%, +0,7% et +0,6%.

A noter, cependant, que pour l'indice non alimentaire les hausses les plus importantes ont été enregistrées au cours de mois d'avril avec 1,2% et en juin avec 1,1%, et les baisses les plus marquantes ont été enregistrées en mois d'août et décembre respectivement avec 0,9% et 0,5%.

Le graphique suivant met en relief la corrélation entre l'indice des produits alimentaires et l'indice général des prix à la consommation durant l'année 2022 :

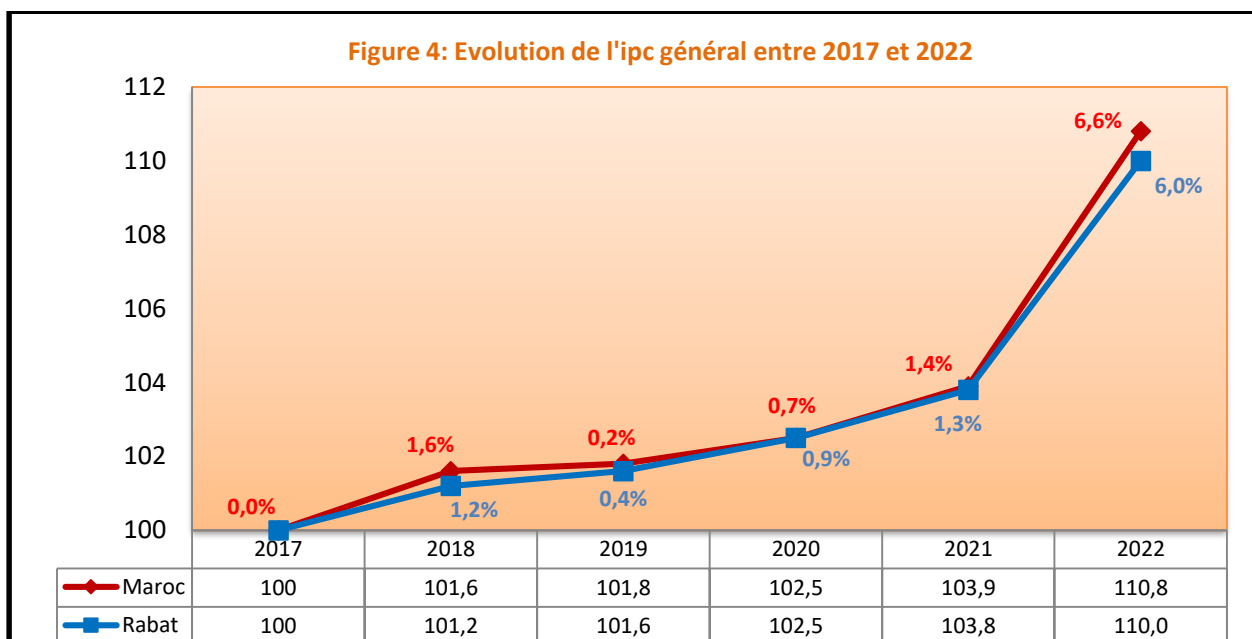


Source : HCP



## D. Evolution annuelle de l'indice général durant la période 2017-2022

Durant la période 2017-2022, l'indice général des prix a enregistré une tendance à la hausse modérée aussi bien pour le National que pour la ville de Rabat. L'inflation moyenne s'est située aux alentours de 1,96% pour la ville de Rabat contre 2,1% pour le Maroc. Par conséquent, la ville de Rabat est considérée moins chère puisque sa variation se situe en dessous de la moyenne nationale avec des écarts de 0,4 points en 2018, de 0,2 points en 2019, une égalité en 2020, 0,1 points en 2021 et 0,8 points en 2022.



Source : HCP

## E. Evolution annuelle de l'indice par division de produits entre 2021 et 2022

Au terme de l'année 2022, l'indice annuel moyen à Rabat a évolué de 6,0% par rapport à celui de l'année 2021 contre 6,6% au niveau national. Il a passé de 103,8 en 2021 à 110,0 en 2022 dans la ville de Rabat contre respectivement 103,9% et 110,8 à l'échelle nationale.

Ce niveau d'inflation se traduit par la hausse de l'indice des prix que ce soit des produits alimentaires ou des produits non alimentaires avec 10,1% et de 3,7% (contre respectivement +10,9% et +3,9 % à l'échelle nationale).

Concernant les produits alimentaires, l'augmentation de son indice est due essentiellement à la hausse de l'indice de la division « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 10,4% et de celui de la division des « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » de 3,5% contre respectivement +11,3% et +3,4% au niveau national.

La croissance de l'indice de la division « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est due principalement à une progression des classes « Huiles et graisses », « Pain et céréales », « Légumes » « Lait, fromage

et œufs », « Fruits », « Viandes », « Poissons et fruits de mer », « Eaux minérales et boissons rafraîchissantes », « Café, thé et cacao » et « Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie » avec des variations respectives de 20,9% ; 14,7% ; 13,6% ; 7,6% ; 6,1% ; 5,6% ; 4,1% ; 3,5% ; 0,9% et 0,5%.

Quant à l'indice de la division « Boissons alcoolisées et Tabac », il a connu une évolution de 3,5% suite à une augmentation des prix des « Boissons alcoolisées » et de « Tabac » respectivement de 4,9% et 3,4%.

Pour les produits non alimentaires, l'évolution de son indice est due essentiellement à des variations touchant la majorité de ses divisions allant de -0,1% pour la « Santé » à +11,0% pour les « Transport » (tableau 1).

**Tableau 1 : Evolution de l'IPC annuel par division de produits entre 2021 et 2022**

Divisions	Rabat			Maroc		
	2021	2022	Var%	2021	2022	Var%
<b>Produits alimentaires</b>	<b>103,6</b>	<b>114,1</b>	<b>10,1</b>	<b>103,1</b>	<b>114,3</b>	<b>10,9</b>
01-Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	102,8	113,5	10,4	102,2	113,7	11,3
02-Boissons alcoolisées et tabac	124,8	129,2	3,5	125,5	129,8	3,4
<b>Produits non alimentaires</b>	<b>103,9</b>	<b>107,7</b>	<b>3,7</b>	<b>104,5</b>	<b>108,5</b>	<b>3,9</b>
03-Articles d'habillement et chaussures	108,0	118,6	9,8	104,7	109,7	4,8
04-Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	101,4	102,8	1,4	102,6	103,6	1,0
05-Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	100,9	102,2	1,3	101,9	107,1	5,1
06-Santé	102,7	102,6	-0,1	101,8	101,9	0,1
07-Transports	105,9	117,6	11,0	106,7	119,7	12,2
08-Communications	106,4	107,1	0,7	103,7	104,0	0,3
09-Loisirs et culture	100,7	101,5	0,8	100,2	104,3	4,1
10-Enseignement	108,4	109,6	1,1	110,8	113,2	2,2
11-Restaurants et hôtels	101,5	108,2	6,6	104,6	107,5	2,8
12-Biens et services divers	103,3	106,0	2,6	106,4	110,0	3,4
<b>GENERAL</b>	<b>103,8</b>	<b>110,0</b>	<b>6,0</b>	<b>103,9</b>	<b>110,8</b>	<b>6,6</b>

Source : HCP

Ces variations sont présentées comme suit :

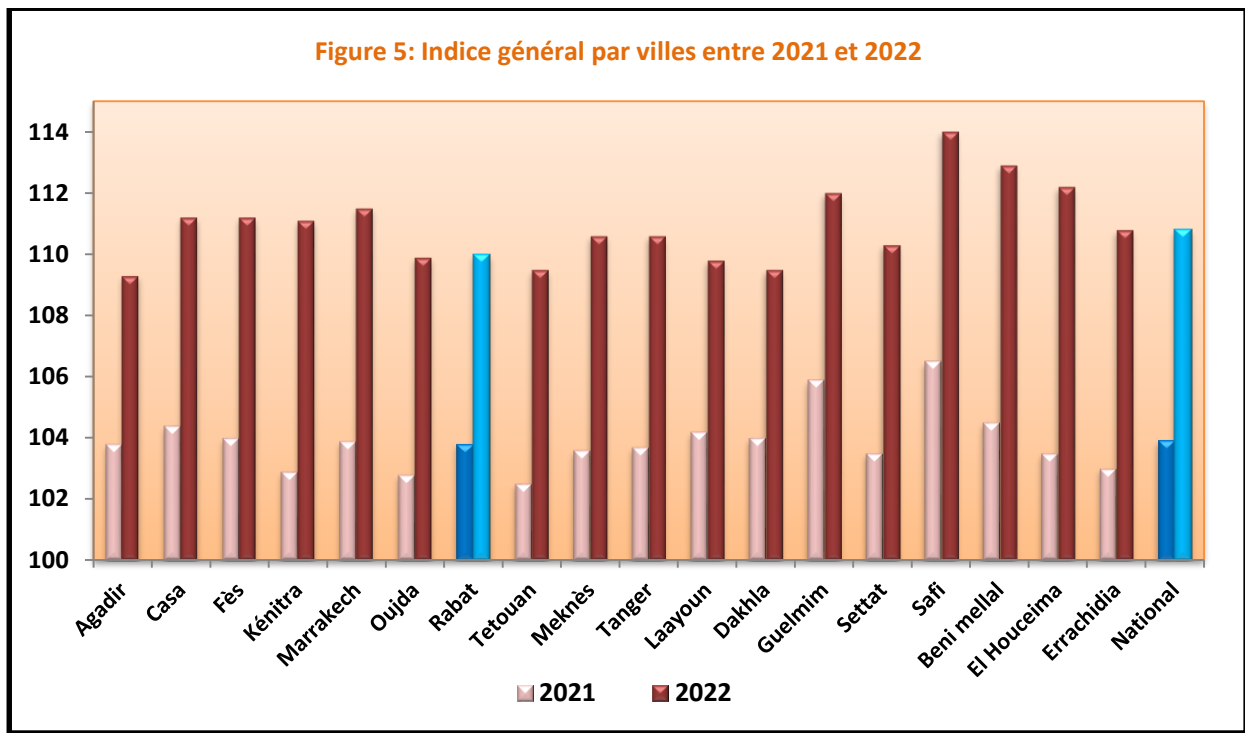
- ✚ **Article d'habillement et chaussures** : l'indice de cette division a crû de 9,8% (+4,8% au niveau national). Cette augmentation est expliquée par la hausse des prix des « Articles d'habillement » de 6,4% et des « Chaussures » de 24,7%;
- ✚ **Logement, eau, électricité et autres combustibles** : l'indice annuel moyen de cette division a évolué de 1,4% (+1,0% au niveau national) due à la hausse des prix des « loyers effectifs » de 1,1% ; de l'« Entretien et réparation de logement » de 9,8% et de l'« Electricité, gaz et autres combustibles » de 0,1% ;
- ✚ **Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer** : l'augmentation observée dans cette division (1,3% au niveau de la ville de Rabat et 5,1% au niveau national) est due essentiellement à des variations touchant la totalité de ses groupes, allant de +0,2% pour les « Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage » à +6,8% pour les « Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements de sol ». Tandis que le prix des groupes restants a enregistré une stabilité ;

- ✚ **Santé** : l'indice annuel de la santé a enregistré une baisse de 0,1% (contre +0,1% au niveau national) due essentiellement à la chute des « Produits, appareils et matériels médicaux » de 0,6% d'une part et à la stagnation des autres groupes ;
- ✚ **Transports** : au terme de l'année 2022, l'indice de la division des « Transports » a évolué de 11,0% (+12,2% au niveau national), par rapport à l'année 2021, suite à la hausse des prix de l'«Achat de véhicules » de 5,8% et des « Dépenses d'utilisation des véhicules » de 24,6% d'une part, et à la baisse des « Services de transport » de 4,1%;
- ✚ **Communications** : l'indice de cette division a évolué de 0,7% par rapport à l'année 2021 (0,3% au niveau national), suite à la hausse des prix du « Matériel de téléphonie et de télécopie » de 7,1%;
- ✚ **Loisirs et culture** : l'indice de cette division a enregistré une augmentation de 0,8% entre 2021 et 2022 (4,1% au niveau national), due essentiellement à des variations touchant la majorité de ses groupes allant de -1,6% pour le « Matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information » à +9.1 % pour les « forfaits touristiques », alors que les autres groupes ont enregistré une stagnation ;
- ✚ **Enseignement** : l'indice de cette division a évolué de 1,1% (+2,2% au niveau national) par rapport à l'année précédente, due principalement à la hausse des prix de « l'Enseignement préélémentaire et primaire » de 2,4%, et de ceux de « l'Enseignement secondaire » de 0,6%, et à la stagnation des prix de « l'Enseignement postsecondaire non supérieur », de « l'Enseignement supérieur » et de « l'Enseignement non défini par niveau »;
- ✚ **Restaurants et hôtels** : l'indice de cette division a augmenté de 6,6% en 2022 (contre +2,8% au niveau national). Cette variation est le résultat de la hausse des prix des « Services de restauration » avec 7,5% et des prix des « Services d'hébergement » 1,1% ;
- ✚ **Biens et services divers** : l'indice de cette division a connu une évolution de 2,6% (contre +3,4% au niveau national), due essentiellement à l'augmentation des prix des « Soins corporels », des « Effets personnels non classés ailleurs » et des « Autres services » respectivement de 2,3% ; 17,5% et 4,4% et à la stagnation des autres types des biens et services divers notamment les « Assurances » et les « Services financiers ».

## F. Evolution annuelle de l'indice par villes entre 2021 et 2022

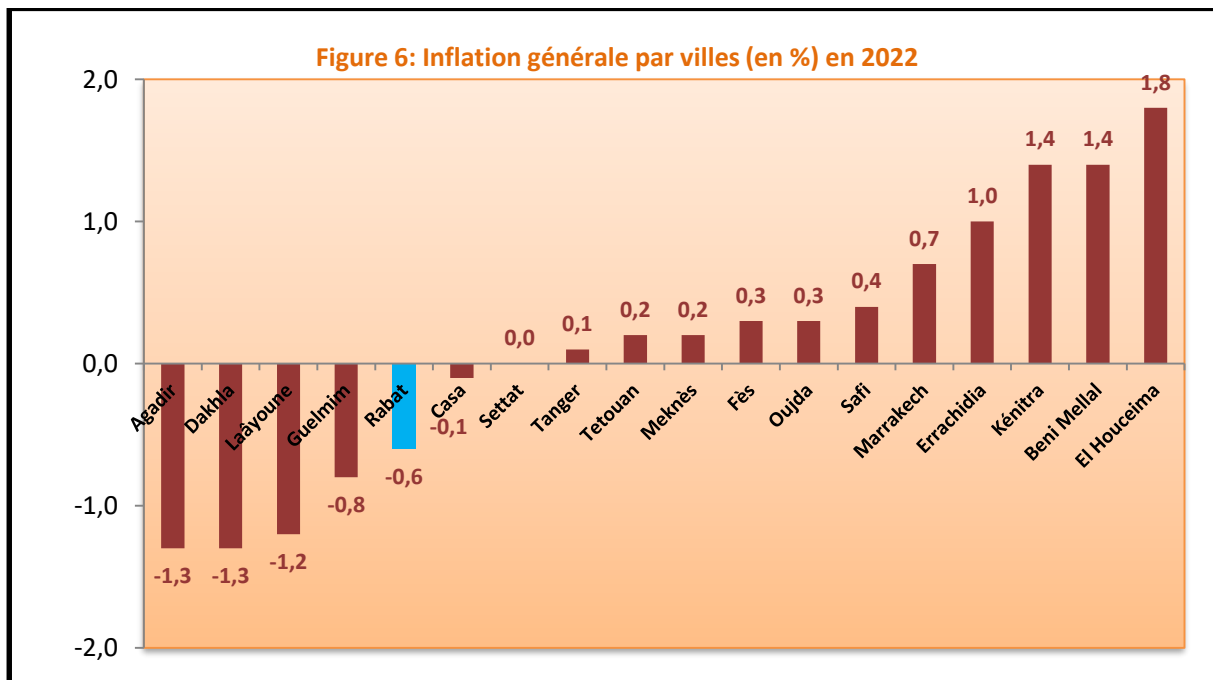
Au terme de l'année 2022, la comparaison de l'indice général par villes montre que le coût de la vie à Rabat se situe en dessous de la moyenne nationale. Aussi, La ville de Rabat reste moins cher que douze villes du Royaume à savoir : Casablanca, Fès, Kénitra, Marrakech, Meknès, Tanger, Guelmim, Settat, Safi, Beni mellal, El Houceima et Errachidia, et plus cher en comparaison avec Agadir, Oujda, Tetouan et Dakhla.

On note aussi que le niveau général des prix le plus élevé au Maroc en 2022, est celui enregistré par la ville de Safi qui a dépassé la moyenne nationale de 3,2 points suivie par les villes de Beni mellal, El Houceima, Guelmim, Marrakech, Casablanca, Fès et Kenitra avec des écarts allant de 0,3 à 2,1 points (figure 5).



Source : HCP

La majorité des villes a connu des taux d'inflation supérieurs au niveau national avec des écarts positifs allant de 0,1 enregistré à Tanger à 1,8 point enregistré à Al Hoceima, tandis que cinq villes ont connu un déficit relatif allant de 1,3 enregistré à Agadir et Dakhla à 0,1% enregistré à Casablanca (figure 6).



Source : HCP

## V. Conclusion

En résumé, au cours de l'année 2022, l'indice annuel moyen de la ville de Rabat a évolué de 6,6 % par rapport à 2021, soit un niveau plus bas que celui enregistré au niveau national 6,6%.

En comparant les mois de 2022 au niveau de la ville de Rabat, on constate que les hausses la plus importantes de l'indice ont été enregistrées au cours de mois d'avril avec un taux de variation de +2,0% . En revanche les baisses les plus importantes ont été enregistrées au cours de mois d'août de - 0,4%.

Tandis qu'au niveau National, les hausses les plus importantes ont été enregistrées au cours des mois de mars et avril, avec 1,8%. Alors qu'une stagnation a été enregistrée au cours des mois de janvier.

Parmi les 12 composants de l'indice, 11 ont augmenté et 1 a diminué au niveau de la ville de Rabat. Par contre au niveau national 12 composants ont augmenté.

Il est à noter également, que la ville de Rabat est considérée comme l'une des villes qui ont affiché un taux d'inflation moyennement élevé en 2022, en occupant le 14<sup>ème</sup> rang après la ville de Casablanca avec 6,5%, Settat avec 6,6%, Tanger avec 6,7%, Tétouan et Meknès avec 6,8%, Fès et Oujda avec 6,9%, Safi avec 7,0%, Marrakech avec 7,3%, Errachidia avec 7,6%, Kenitra et Beni Mellal avec 8,0% et El Hoceima avec 8,4%.

## **ANNEXES**

## I. Aspects méthodologiques de l'IPC

### A. Population de référence

La population de l'indice est constituée de l'ensemble de la population urbaine.

### B. Panier de l'indice

Le panier de l'indice des prix à la consommation (base 100 : 2017) contient 546 produits et 1391 variétés (au lieu de 478 produits et 1067 variétés dans le panier de l'indice précédant) représentant les habitudes de consommation des ménages urbains. Le choix des produits retenus dans ce panier a été fait selon leur importance dans la dépense totale des ménages obtenus à partir des données détaillées de l'Enquête Nationale de Consommation et des Dépenses des ménages de 2013-2014. Ces produits sont classés en 12 divisions et 41 groupes.

### C. Champ géographique

Lors de la réforme actuelle de 2017, le champ de l'enquête mensuelle sur les prix de détail a été élargi pour couvrir 18 villes (au lieu de 17 villes dans l'indice précédant) en ajoutant la ville d'Errachidia au champ géographique afin de tenir compte du nouveau découpage régional. Ces villes représentent toutes les régions du Royaume à savoir : Agadir, Casablanca, Fès, Kenitra, Marrakech, Oujda, Rabat, Tétouan, Meknès, Tanger, Laâyoune, Al Hoceima, Settat, Béni Mellal, Safi, Guelmim, Dakhla et Errachidia. Le choix de ces villes a été basé sur plusieurs critères dont notamment :

- ✚ La représentativité régionale ;
- ✚ L'importance de la ville.

### D. Coefficients de pondération

Les coefficients de pondération relatifs aux 12 divisions de l'IPC représentent la structure des dépenses de consommation des ménages urbains pour chaque région. Ils sont calculés sur la base des données de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages de 2001 et actualisés par les données provenant de l'Enquête sur les Revenus et les Niveaux de Vie des Ménages de 2007.

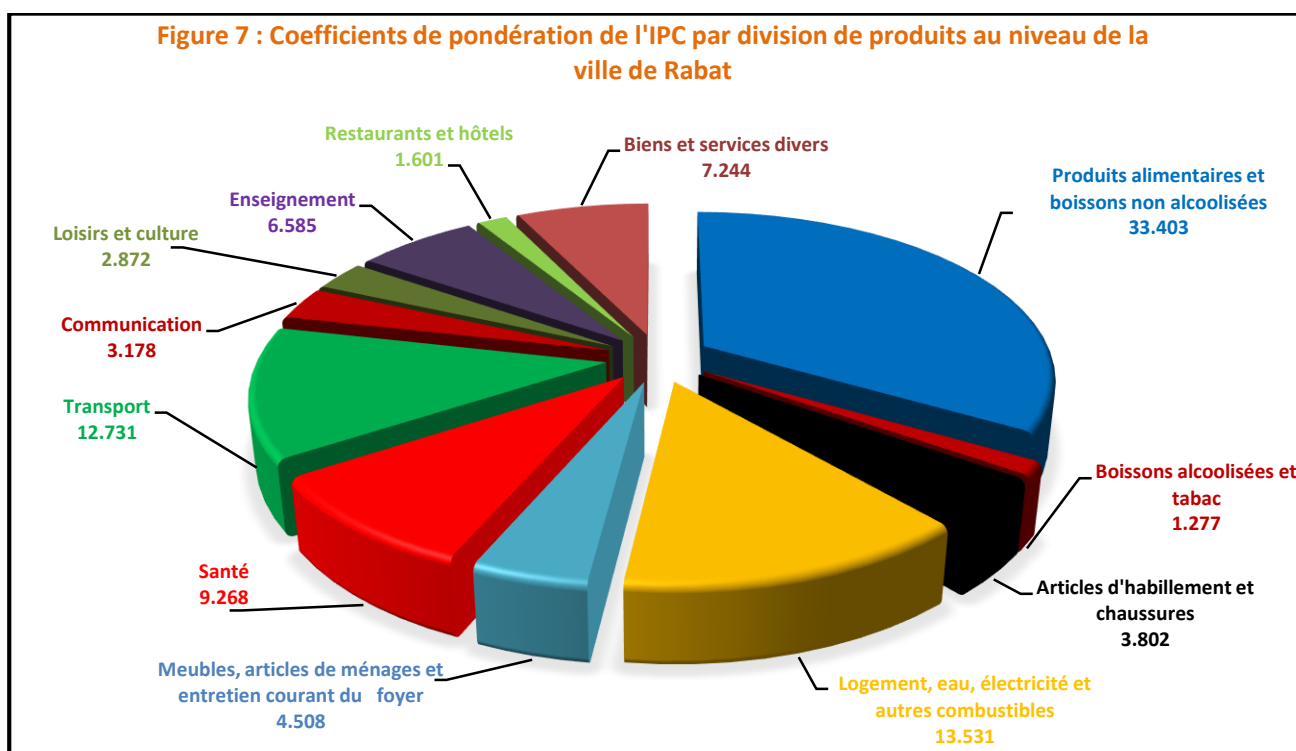
A partir de janvier 2018, ces coefficients ont été mis à jour sur la base des nouvelles données issues de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2013-2014. Selon cette dernière enquête, les coefficients de pondération des produits alimentaires et boissons ont atteint 34,68% enregistrant ainsi une baisse de 10,39% par rapport à 2007. Cette diminution a profité à certains postes de dépenses, notamment : la Santé dont le coefficient budgétaire a augmenté de 99,4%, l'Enseignement de 30,2%, les biens et services divers de 19,4% et les Loisirs transport de plus de 17,0 %.

La structure des coefficients budgétaires de l'ensemble des biens et services du panier de l'indice au niveau de la ville de Rabat, selon les deux enquêtes, est présentée dans le tableau, ci-dessous :

**Tableau a : Coefficients de pondération de l'IPC par division de produits en 2007 et 2014  
-Ville de Rabat-**

Division des produits	2007 (%)	2014 (%)
01. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,244	33,403
02.Boissons alcoolisées et tabac	2,460	1,277
03.Articles d'habillement et chaussures	3,726	3,802
04. Logement, eau, électricité et autres combustibles	15,388	13,531
05. Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	5,190	4,508
06.Santé	4,647	9,268
07.Transport	10,873	12,731
08.communication	4,521	3,178
09.Loisirs et culture	2,435	2,872
10.Enseignement	5,058	6,585
11.Restaurants et hôtels	3,389	1,601
12.Biens et services divers	6,069	7,244

Source : HCP



Source : HCP



## E. Nomenclature

Les biens et services entrants dans le panier de l'indice sont classés dans des catégories similaires selon un système de classification hiérarchique : Divisions/Groupes/Classes/Sections/Produits/Variétés. Cette classification est compatible avec la version la plus récente de la nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP: Classification of Individual Consumption to Purpose) adoptée par la Commission de Statistique des Nations Unies. Cette nomenclature est structurée en 12 divisions, 41 groupes, 88 classes et 112 sections.

## F. Périodicité de l'enquête

Chaque mois, l'enquête des prix se déroule par le biais d'une interview directe auprès des points de vente selon un programme établi à l'avance et à des moments bien précis de la journée tout en respectant la description exacte de la variété du produit à observer.

Ainsi la périodicité d'observation des produits varie selon leur nature et leur importance dans les habitudes de consommation de la population. A cet effet, on distingue trois types d'observations :

- ✚ Observations hebdomadaires : elles concernent les produits alimentaires frais qui sont observés quatre fois par mois, et les produits de l'épicerie une fois par mois au niveau des cinq zones de travail ;
- ✚ Observations mensuelles : elles concernent les produits alimentaires non frais, les boissons alcoolisées, les articles d'habillement et chaussures, logement, gaz, eau et électricité, les meubles et articles de ménages, la santé, le transport, la communication, loisirs et culture, l'enseignement, les restaurants et hôtels, les biens et services divers. Les produits de ces dix divisions sont observés 1 fois par 2 mois au niveau de deux zones d'une façon alternative, tandis que dans les deux autres zones on reporte les prix du mois précédent. Cette opération est inversée le mois d'après ;
- ✚ Observations relatives au loyer : le loyer est un groupe qui fait partie de la division Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles. La taille de l'échantillon du loyer de l'indice (base 100 : 2017) est d'environ 456 locataires au niveau des villes de Rabat et Salé (contre 589 logement pour l'indice base 100 : 2006), réparti en 6 sous-échantillons contenant chacun environ 76 logements. L'observation des prix du loyer effectivement payés par les locataires se déroule mensuellement à l'aide d'une interview directe des ménages en alternance semestrielle (à raison d'un lot par mois).

## G. Zones d'observation

La ville de Rabat a été répartie en 3 zones et la ville de Salé a été considérée comme une 4<sup>ème</sup> zone, en plus d'une 5<sup>ème</sup> zone relative aux grandes surfaces. Le découpage de la ville en zones d'enquête est fait sur la base de la dispersion des concentrations des points de vente, de l'hétérogénéité des quartiers, de la nature des biens et services commercialisés et du type d'activité commerciale. Les 5 zones comprennent les quartiers suivants :

**Tableau b : Liste des quartiers de concentrations zones de travail**

Zones	Quartiers des concentrations
<b>Zone 1</b>	Ancienne Médina, Bab El Had, Océan, Diour-jamaa, Centre-ville, Hassan
<b>Zone 2</b>	Akkari, Agdal, Yacoub El Mansour
<b>Zone 3</b>	Youssofia, Takadoum, Hay Nahda, Hay Riyad
<b>Zone 4</b>	Ancienne médina et les alentours de la ville de Salé
<b>Zone 5</b>	Hypermarché Marjane Hay Riyad

## H. Points de vente

Le choix des points de vente ou points d'observation a été effectué de manière à assurer une bonne représentativité des produits de consommation et aussi une activité intense dans la concentration et continue dans le temps. Le point de vente peut être un commerçant, une boutique spécialisée, une entreprise de service, un hypermarché, un magasin de proximité, un marché ouvert ou couvert. Au niveau de la ville de Rabat le nombre des points de vente de l'indice (base 100 :2017) s'élève à 630 points (contre 480 pour l'indice base 2006) répartis comme suit :

**Tableau c : Nombre de points d'observation par zone**

Zone	Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Total
<b>Nombre de points de vente</b>	193	166	140	130	1	630

## I. Formule de calcul

Le calcul de l'IPC se base sur le rapport entre les prix courants (observés périodiquement) et les prix de base (définis à partir des observations effectuées au cours de l'année de base 2017). Par convention, on affecte à l'indice de l'année de base la valeur 100 alors que les indices courants sont rapportés à cette valeur de référence pour avoir l'évolution des prix entre les deux périodes.

La formule appliquée pour le calcul de l'indice est celle de « Laspeyres en chaîne ». Cette formule offre la possibilité d'actualiser le panier des produits et les coefficients de pondération. Elle permet aussi de résoudre le problème induit par les produits saisonniers. Les indices sont calculés mensuellement au niveau de chaque ville à tous les niveaux de la nomenclature. L'indice national est calculé sur la base des données collectées au niveau des 18 villes.

## II. Liste des tableaux annexes

Tableau 1 : Inflation générale par villes en (%) 2021-2022

Code	Villes	Indices moyens annuels		Inflation générale 2021-2022	Ecart par rapport au National
		2021	2022		
01	AGADIR	103,8	109,3	5,3	-1,5
02	CASA	104,4	111,2	6,5	0,4
03	FES	104,0	111,2	6,9	0,4
04	KENITRA	102,9	111,1	8,0	0,3
05	MARRAKECH	103,9	111,5	7,3	0,7
06	OUJDA	102,8	109,9	6,9	-0,9
<b>07</b>	<b>RABAT</b>	<b>103,8</b>	<b>110,0</b>	<b>6,0</b>	-0,8
08	TETOUAN	102,5	109,5	6,8	-1,3
09	MEKNES	103,6	110,6	6,8	-0,2
10	TANGER	103,7	110,6	6,7	-0,2
11	LAAYOUNE	104,2	109,8	5,4	-1,0
12	DAKHLA	104,0	109,5	5,3	-1,3
13	GUELMIM	105,9	112,0	5,8	1,2
14	SETTAT	103,5	110,3	6,6	-0,5
15	SAFI	106,5	114,0	7,0	3,2
16	BENI MELLAL	104,5	112,9	8,0	2,1
17	EL Hoceima	103,5	112,2	8,4	1,4
18	Errachidia	103 ,0	110,8	7,6	0,0
<b>99</b>	<b>National</b>	<b>103,9</b>	<b>110,8</b>	<b>6,6</b>	----

Source : HCP

**Tableau 2 : Indice des prix à la consommation par division, groupe et classe**

**Ville de Rabat**

<b>DIVISIONS, GROUPES ET CLASSES</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>VAR (%) (2022/2021)</b>
<b>01-Produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	<b>101,9</b>	<b>102,8</b>	<b>113,5</b>	<b>10,4</b>
Produits alimentaires	101,9	102,9	114,1	10,9
Pain et céréales	101,7	104,7	120,1	14,7
Viande	105,2	106,2	112,2	5,6
Poisson et fruits de mer	93,6	93,1	96,9	4,1
Lait, fromage et œufs	102,3	104,7	112,7	7,6
Huiles et graisses	99,5	106,5	128,8	20,9
Fruits	109,8	104,7	111,1	6,1
Légumes	101,0	95,6	108,6	13,6
Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	99,5	100,1	100,6	0,5
Produits alimentaires n.c.a	94,6	94,6	103,7	9,6
Boissons non alcoolisées	100,8	100,6	101,9	1,3
Café, thé et cacao	100,0	99,9	100,8	0,9
Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes(nd)	104,2	104,0	106,9	2,8
<b>02-Boissons alcoolisées et tabac</b>	<b>120,5</b>	<b>124,8</b>	<b>129,2</b>	<b>3,5</b>
Boissons alcoolisées	96,1	100,2	105,1	4,9
Spiritueux	93,9	96,4	99,5	3,2
Vin et boissons fermentées	97,5	101,1	107,3	6,1
Bière	105,1	120,8	132,9	10,0
Tabac	122,1	126,5	130,8	3,4
Tabac	122,1	126,5	130,8	3,4
<b>03-Articles d'habillement et chaussures</b>	<b>104,1</b>	<b>108,0</b>	<b>118,6</b>	<b>9,8</b>
Articles d'habillement	102,7	105,5	112,2	6,4
Tissus pour habillement	101,1	101,9	107,1	5,1
Vêtements	103,1	106,1	113,1	6,6
Autres articles et accessoires d'habillement	100,8	103,7	109,2	5,3
Nettoyage, réparation et location d'articles d'habillement	99,9	100,0	100,0	0,0
Chaussures	110,4	119,2	148,6	24,7
Chaussures diverses	110,5	119,3	148,8	24,7
Cordonnerie	99,9	100,0	100,0	0,0
<b>04-Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles</b>	<b>100,7</b>	<b>101,4</b>	<b>102,8</b>	<b>1,4</b>
Loyers effectifs	101,9	104,1	105,2	1,1
Loyers effectivement payés par les locataires	101,9	104,1	105,2	1,1
Entretien et réparation de logement	99,9	100,0	109,8	9,8

**Tableau 2 : Indice des prix à la consommation par division, groupe et classe**  
**Ville de Rabat (Suite)**

<b>DIVISIONS, GROUPES ET CLASSES</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>VAR (%) (2022/2021)</b>
Fournitures pour travaux d'entretien et de réparation des logements	101,2	102,3	122,2	19,5
Services concernant l'entretien et les réparations du logement	99,4	99,2	105,4	6,3
Alimentation en eau et services divers liés au logement	100,0	100,0	100,0	0,0
Alimentation en eau et assainissement	100,0	100,0	100,0	0,0
Collecte des ordures ménagères	100,0	100,0	100,0	0,0
Services divers liés au logement n.c.a	100,0	100,0	100,0	0,0
Electricité, gaz et autres combustibles	100,2	100,4	100,5	0,1
Electricité	100,0	100,0	100,0	0,0
Gaz	100,6	100,6	100,6	0,0
Combustibles solides	100,0	104,2	108,3	3,9
<b>05-Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer</b>	<b>101,0</b>	<b>100,9</b>	<b>102,2</b>	<b>1,3</b>
Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements	107,2	108,1	115,5	6,8
Meubles et articles d'ameublement	110,2	111,4	121,9	9,4
Tapis et revêtements de sol divers	100,0	100,1	100,1	0,0
Articles de ménage en textiles	100,7	97,7	99,1	1,4
Articles de ménage en textiles	100,7	97,7	99,1	1,4
Appareils ménagers	99,7	98,4	99,6	1,2
Gros appareils ménagers, électriques ou non	99,7	98,2	99,4	1,2
Petits appareils électroménagers	101,1	102,5	103,3	0,8
Réparation d'appareils ménagers	100,3	100,2	105,9	5,7
Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	100,5	100,4	100,6	0,2
Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	100,5	100,4	100,6	0,2
Outillage et autre matériel pour la maison et le jardin	100,6	113,7	120,8	6,2
Petit outillage et accessoires divers	100,6	113,7	120,8	6,2
Biens et services liés à l'entretien courant du foyer	100,2	100,2	100,2	0,0
Biens d'équipement ménager non durables	100,4	100,3	100,4	0,1
Services domestiques et services ménagers	100,0	100,0	100,0	0,0
<b>06-Santé</b>	<b>102,7</b>	<b>102,7</b>	<b>102,6</b>	<b>-0,1</b>
Produits, appareils et matériels médicaux	98,1	97,4	96,8	-0,6
Produits pharmaceutiques	98,1	97,3	96,6	-0,7
Produits médicaux divers	99,0	99,0	107,3	8,4

Source : HCP

**Tableau 2 : Indice des prix à la consommation par division, groupe et classe**  
**Ville de Rabat (Suite)**

<b>DIVISIONS, GROUPES ET CLASSES</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>VAR (%) (2022/2021)</b>
Appareils et matériel thérapeutiques	99,1	99,1	99,1	0,0
Services ambulatoires	108,5	109,3	109,3	0,0
Services médicaux	124,3	126,5	126,5	0,0
Services dentaires	109,2	109,9	109,9	0,0
Services paramédicaux	100,0	100,0	100,0	0,0
Services hospitaliers	100,0	100,0	100,0	0,0
Services hospitaliers	100,0	100,0	100,0	0,0
<b>07-Transports</b>	<b>101,2</b>	<b>105,9</b>	<b>117,6</b>	<b>11,0</b>
Achat de véhicules	102,5	107,3	113,5	5,8
Voitures automobiles	102,5	107,4	113,7	5,9
Motocycles	101,8	103,7	103,7	0,0
Bicyclettes	100,0	100,0	100,0	0,0
Dépenses d'utilisation des véhicules	95,1	101,1	126,0	24,6
Pièces de rechange et accessoires pour véhicules de tourisme	98,7	98,7	98,7	0,0
Carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme	91,2	102,0	145,1	42,3
Entretien et réparation de véhicules particuliers	100,0	100,0	103,4	3,4
Services divers liés aux véhicules particuliers	100,3	100,3	100,3	0,0
Services de transport	110,5	112,5	107,9	-4,1
Transport ferroviaire de passagers	100,0	101,6	102,8	1,2
Transport routier de passagers	112,5	115,8	109,5	-5,4
Transport aérien de passagers	89,0	72,0	87,6	21,7
<b>08-Communications</b>	<b>106,4</b>	<b>106,4</b>	<b>107,1</b>	<b>0,7</b>
Services postaux	100,0	100,0	100,0	0,0
Services postaux	100,0	100,0	100,0	0,0
Matériel de téléphonie et de télécopie	95,6	95,6	102,4	7,1
Matériel de téléphonie et de télécopie	95,6	95,6	102,4	7,1
Services de téléphonie et de télécopie	107,7	107,7	107,7	0,0
Services de téléphonie et de télécopie	107,7	107,7	107,7	0,0
<b>09-Loisirs et culture</b>	<b>100,4</b>	<b>100,7</b>	<b>101,5</b>	<b>0,8</b>
Matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information	97,4	95,9	94,4	-1,6
Matériel de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	95,3	92,7	90,2	-2,7
Matériel photographique et cinématographique et appareils optiques	99,3	99,5	99,6	0,1

Source : HCP

**Tableau 2 : Indice des prix à la consommation par division, groupe et classe**  
**Ville de Rabat (Suite)**

<b>DIVISIONS, GROUPES ET CLASSES</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>VAR (%) (2022/2021)</b>
Matériel de traitement de l'information	100,0	99,9	99,3	-0,6
Supports d'enregistrement	99,0	99,0	99,0	0,0
Réparation de matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information	101,8	101,8	101,8	0,0
Autres biens durables à fonction récréative et culturelle	100,0	100,0	100,0	0,0
Instruments de musique et biens durables destinés aux loisirs d'intérieur	100,0	100,0	100,0	0,0
Autres articles et matériel de loisirs, de jardinage et animation	98,3	98,1	98,4	0,3
Jeux, jouets et passe-temps	99,8	99,3	100,0	0,7
Articles de sport, matériel de camping et matériel pour activités ple	96,3	96,3	96,3	0,0
Produits pour jardins, plantes et fleurs	105,7	105,7	105,7	0,0
Services récréatifs et culturels	104,3	104,4	105,6	1,1
Services récréatifs et sportifs	103,2	103,3	105,3	1,9
Services culturels	107,6	107,7	107,7	0,0
Jeux de hasard	100,0	100,0	100,0	0,0
Journaux, livres et articles de papeterie	100,7	103,2	104,0	0,8
Livres	100,0	100,0	100,0	0,0
Journaux et publications périodiques	103,2	118,9	118,9	0,0
Papeterie et matériel de dessin	101,6	101,6	108,8	7,1
Forfaits touristiques	108,6	108,6	118,5	9,1
Forfaits touristiques	108,6	108,6	118,5	9,1
<b>10-Enseignement</b>	<b>107,0</b>	<b>108,4</b>	<b>109,6</b>	<b>1,1</b>
Enseignement préélémentaire et primaire	108,2	111,0	113,7	2,4
Enseignement préélémentaire et primaire	108,2	111,0	113,7	2,4
Enseignement secondaire	105,4	106,5	107,1	0,6
Enseignement secondaire	105,4	106,5	107,1	0,6
Enseignement postsecondaire non supérieur	111,5	111,5	111,5	0,0
Enseignement postsecondaire non supérieur	111,5	111,5	111,5	0,0
Enseignement supérieur	101,4	101,4	101,4	0,0
Enseignement supérieur	101,4	101,4	101,4	0,0
Enseignement non défini par niveau	100,0	100,0	100,0	0,0
Enseignement non défini par niveau	100,0	100,0	100,0	0,0
<b>11-RESTAURANTS ET HOTELS</b>	<b>101,0</b>	<b>101,5</b>	<b>108,2</b>	<b>6,6</b>
Services de restauration	101,4	102,1	109,8	7,5
Restaurants, cafés et établissements similaires	101,4	102,1	109,8	7,5

Source : HCP

**Tableau 2 : Indice des prix à la consommation par division, groupe et classe  
Ville de Rabat (Suite)**

<b>DIVISIONS, GROUPES ET CLASSES</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>VAR (%) (2022/2021)</b>
Cantines	100,0	100,0	100,0	0,0
Services d'hébergement	99,4	98,7	99,8	1,1
Services d'hébergement	99,4	98,7	99,8	1,1
<b>12-BIENS ET SERVICES DIVERS</b>	<b>102,7</b>	<b>103,3</b>	<b>106,0</b>	<b>2,6</b>
Soins corporels	102,0	102,7	105,1	2,3
Salons de coiffure et instituts de soins et de beauté	100,8	102,8	108,0	5,1
Appareils électriques pour soins corporels	100,0	100,1	100,1	0,0
Autres appareils, articles et produits pour soins corporels	102,9	102,7	102,8	0,1
Effets personnels n.c.a.	100,3	100,3	117,9	17,5
Articles de bijouterie et horlogerie	99,6	99,6	125,3	25,8
Autres effets personnels	101,8	101,8	102,6	0,8
Assurance	106,5	106,5	106,5	0,0
Assurance transports	106,5	106,5	106,5	0,0
Services financiers	100,0	100,1	100,1	0,0
Coût des services d'intermédiation financier	100,0	100,1	100,1	0,0
Autres services	100,9	100,9	105,3	4,4
Autres services	100,9	100,9	105,3	4,4

Source : HCP